

Guide du marseille colonial

Roux de Corse

rue

Georges Roux, dit Roux de Corse, est officier de marine et armateur marseillais [1]

Il est né en 1703 à Tinos, île des Cyclades qui est, à cette époque, sous la domination de la République de Venise. Son père, Jean-François de Roux, d'abord marin puis armateur vient s'installer à La Ciotat, obtient la nationalité française en 1714 et s'établit à Marseille en 1725. Avec ses fils Jean-André et Georges, il fonde la société JeanFrançois et fils qui va armer de nombreux navires et développer le commerce avec la Martinique. Il laissera un héritage conséquent à ses fils à sa mort en 1738. Georges va s'installer en 1740 dans l'hôtel de luxe de la rue Noailles légué par son père où il va organiser des fêtes somptueuses.

Avec son frère, Georges Roux va mener d'importantes opérations commerciales en Méditerranée, mais aussi et surtout en Martinique. En 1740, il est déjà très riche et arme de nombreux navires : un vaisseau de ligne, une frégate de quarante canons pour assurer la protection de ses onze navires marchands contre les attaques des bateaux anglais. Il va transporter vers la Martinique une importante population de colons et organisera un commerce très lucratif qui lui rapportera une fortune colossale. Il amènera notamment le café de Martinique vers Marseille. En 1742, Georges sera fait Chevalier de Saint Michel par Louis XV, échevin de Marseille en 1743 et 1744 et marquis de Brüe en 1750. Son frère Jean-André, qui meurt sans enfant en 1751, va lui léguer ses biens, notamment un hôtel particulier construit en 1745, l'Hôtel Roux de Corse. Ce bâtiment, vendu à la ville en 1805 par ses héritiers, va alors servir de résidence au préfet, puis il deviendra le premier lycée de jeunes filles de la ville, le lycée Montgrand.

Le 21 novembre 1763, la Compagnie des Indes accorde une permission en faveur de Georges Roux pour « aller faire la traite des Nègres depuis la rivière de Gambie jusqu'au cap de Bonne-Espérance ». Georges Roux armera quatre navires pour le trafic des esclaves africains à partir du golfe de Guinée vers les Antilles. Le bateau *La Modeste*, commandé par le capitaine Brémont, partira de Marseille le 13 février 1764. Les esclaves sont achetés dans le golfe de Guinée et 312 seront débarqués aux Antilles. Au retour, sucre et café, produits du travail forcé des esclaves seront ramenés à Marseille. Le bateau *Duc de Praslin*, commandé par le capitaine Garcin, partira, lui, le 10 mai 1765 de Marseille, fera le même circuit et débarquera 243 esclaves le 27 mai 1766 ; au cours de ce voyage, 115 esclaves vont perdre la vie.

Notes

[1] Charles Carrière et Michel Goury, *Georges Roux de Corse, l'étrange destin d'un armateur marseillais*, Marseille, Jeanne Lafitte, 1990.